



CODEV du Gard rhodanien
Commission espace communautaire
du 6 novembre 2023 à 18 heures
salle de réunion Office des entreprises

Présents :

Jean-Yves CHEMIN, Vice-président

Martine DELAUNAY, Secrétaire générale

Anne BARBUSSE, Violette BOUZON, Joëlle CHARPAIL, Bertrand PHILIPPE

Excusées : Ariane ROGER, Anne-Marie ROUQUAIROL, Marlène SCHMITT

Absents : Julie DELPUGET, Dominique GRIOTTO

Avec la participation de Joëlle GIORDANI, responsable de la planification et de l'urbanisme opérationnel de l'Agglomération.

Mise en compatibilité du SCOT et du PLU de Goudargues / Projet Brès :

Par délibération du 3 avril 2023, l'Agglomération a initié cette procédure en fixant le principe d'évolution du SCOT et du PLU, les objectifs et les modalités de concertation (voir en pièce jointe la délibération 23.2023).

Un premier dossier de concertation a été mis à disposition du public en mai 2023, puis un second en octobre 2023.

La concertation préalable prendra fin le 13 novembre 2023. Un bilan de cette concertation sera réalisé puis une enquête publique sera lancée au cours du 1^{er} trimestre 2024.

A ce jour, 126 observations ont été formulées sur les registres d'enquêtes, dont 55 représentent des questionnements sur les mobilités, la ressource en eau, les risques incendie et l'opportunité.

A l'issue de l'enquête, il y aura 3 solutions :

- Abandon de la procédure de mise en compatibilité des documents d'urbanisme
- Modification des documents d'urbanisme et relance de la procédure de mise en compatibilité
- Mise en compatibilité

Certains membres de la commission font part de leurs interrogations et inquiétudes sur la nature du projet et sa localisation,

La concertation préalable n'étant pas close, (mais le CODEV aurait dû être informé en amont...), ils pourront y participer à titre individuel, soit directement en mairie de Goudargues ou au siège de l'Agglo, soit via l'adresse mail indiquée sur le site de l'Agglo dans le document de présentation du projet.

Zones d'Accélération des ENergies Renouvelables (ZAENR) :

Voir en annexe le diaporama présenté et commenté par Joëlle GIORDANI.

Zones d'Artificialisation Nette (ZAN) :

Voir en annexe le diaporama présenté et commenté par Joëlle GIORDANI.

Rapport de la commission sur les mobilités :

Le rapport est terminé mais avant son envoi au président de l'Agglomération, il est demandé que les membres de la commission en effectuent une dernière relecture et transmettent leurs remarques au plus tôt à Martine DELAUNAY.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20 heures 30.